

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

INFIRMIER.E DIPLÔME.E D'ETAT

CDI à temps partiel (5h 15 / semaine)

Surcroît d'activité temporaire lié à l'accompagnement de situations complexes

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'IME Pierre DELMAS situé sur la commune de Mérignac, établissement accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA, vous avez pour mission de :

- Mise en place du projet de soins infirmiers pour chaque jeune en fonction de ses besoins de santé, sous la responsabilité du médecin coordinateur de l'établissement et en lien avec les partenaires médicaux et paramédicaux du territoire
- Travail de prévention et d'hygiène en lien avec les familles et les équipes éducatives
- Habituation aux soins auprès des enfants, adolescents, jeunes adultes
- Suivi des protocoles médicaux (épilepsie, alimentation etc.)
- Préparation des traitements selon prescriptions médicales
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque jeune et à son évaluation
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier exigé,
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif,
- Connaissance/expérience avec la population TSA,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli,
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé

Prise de fonction : 06/01/2023

Spécificité du poste : Externat

Rémunération : indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Infirmier.e – Coefficient de base 434 soit un salaire mensuel brut de 271.58 € + ancienneté.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail **avant le 16/12/2023** à Madame Christelle DE ARANJO, directrice de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr

Association du secteur médico-social, soumis à obligation vaccinale.
Maintien des gestes barrière imposés.